

**Conditions générales**  
**DIFFUSION DES MESSAGES**  
**SUR LE PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION ET SUR LE SITE INTERNET**

Les associations peuvent faire une demande de publication d'un message de type évènementiel dans le domaine culturel, sportif ou social sur le panneau lumineux d'information et sur le site internet de la Mairie de LES EPARRES, **sous réserve qu'il ne relève pas d'un caractère publicitaire, commercial ou diffamatoire et qu'il ne nuise pas à l'image de la commune.**

Les associations doivent être déclarées en mairie de LES EPARRES. Dans le cas contraire il est nécessaire de joindre à la demande le justificatif des statuts (loi 1901) de l'association avec la copie du Journal Officiel dans lequel elle a été publiée.

Les messages de la Mairie de LES EPARRES restent prioritaires. Les messages des associations des Eparrois sont prioritaires sur ceux des autres associations extérieures.

La demande est faite sur le formulaire réservé à cet effet et doit parvenir à la Mairie au moins de 15 jours avant la date de début de diffusion souhaitée. Lorsque ce délai n'est pas respecté, le demandeur accepte le risque que le message ne soit pas diffusé, que les dates de diffusion soient modifiées ou la durée de diffusion réduite.

**La Mairie se réserve le droit de refuser une demande respectant pas la procédure de demande, de reformuler ou de refuser le message proposé et d'adapter les dates de diffusion demandées.** La programmation de la durée d'affichage du message est déterminée par la Mairie.

Si la demande ne peut être prise en compte, un avis sera adressé au demandeur avec le motif du refus.

Pour composer les messages, merci de respecter les règles éditoriales suivantes :

- les messages sont composés de 7 lignes de 18 caractères **maximum**, espace inclus et doivent comporter sans ordre de préférence :
- **les dates et heures** de l'évènement (Quand ?)
- **une description** courte de l'opération (Quoi ?)
- **l'Association** organisatrice (Qui ?)
- **l'adresse** de l'évènement (Ou ?)
- éventuellement préciser si l'entrée est libre ou payante (Comment ?)

**Signature de l'association précédée de la mention**

**Lu et Approuvée**

**« Nom de l'association »**